

26

CHARPENTE

V1.1 - Mai 08, 2004

description technique



INTRODUCTION

Par résolution du Comité Technique et conformément à la Constitution, au Règlement Intérieur et au Règlement de Concours, WorldSkills a adopté les exigences minimales suivantes pour l'organisation du présent métier lors du Concours de WorldSkills.

La Description technique est composée des documents suivants :

- Section 1 – Description technique (TD)
- Section 2 – Critères de conception du sujet d'épreuve (PD)
- Section 3 – Procédures de gestion du métier (SM)
- Section 4 – Agencement de l'atelier (WS)
- Section 5 – Liste des infrastructures (IL)
- Section 6 – Annexes

Date d'entrée en vigueur, le 08.05.04



Liam Corcoran (LC)
Président du Comité Technique

1. SECTION 1 - DESCRIPTION TECHNIQUE (TD)

1.1 Nom et description du métier

- 1.1.1 Le nom du métier est Charpente.
- 1.1.2 La charpente couvre l'installation et la construction de structures de toits en bois et d'autres structures au design conventionnel ou moderne.
- 1.1.3 Tous les experts et tous les candidats doivent connaître la Description technique.
- 1.1.4 En cas de litige portant sur la Description technique, la version anglaise fera foi.
- 1.1.5 Les termes masculins impliquent aussi automatiquement le sexe féminin.

1.2 Portée du travail lors du Concours de WorldSkills

- 1.2.1 Le projet est uniquement composé de travaux pratiques et de dessin.
- 1.2.2 La connaissance théorique se limite à celle nécessaire à l'accomplissement du travail pratique.
- 1.2.3 Le sujet d'épreuve sera organisé de façon modulaire est constitué d'un maximum de 4 parties. Modulaire signifie que le sujet d'épreuve sera composé de trois parties qui pourraient être assemblées.
- 1.2.4 3 mois avant le concours, un (1) dessin 3-D sera fourni pour donner l'impression générale du sujet d'épreuve.

Le croquis montrera l'ensemble du sujet d'épreuve assemblé mais sans les dimensions.

1.3 Travaux pratiques

- 1.3.1 Le candidat doit réaliser, seul, les tâches suivantes :
 - Implanter et construire les structures
 - Construire des extensions de toit et les ajuster sur le toit principal
 - Construire une croupe de soutien et des coyaux retroussés sur des toits polygonaux, rectangulaires, circulaires et/ou carrés avec la même déclivité ou avec des déclivités différentes. polygonaux, rectangulaires, circulaires et/ou carrés avec la même déclivité ou avec des déclivités différentes
 - Construire des toits de tour et les agencer au sein du design général du toit
 - Autres structures en bois
 - Travail circulaire et détaillé
- 1.3.2 Les compétences techniques requises sont :
 - dessiner une toiture complète ou une autre structure avec projections sur un plan horizontal et sur un plan vertical
 - dessiner la structure porteuse

- déterminer les mesures, les longueurs, sections, angles, onglets, etc. nécessaires pour réaliser le sujet d'épreuve
- dessiner les mesures et angles réels sur les pièces de bois
- fabriquer les éléments (les unir)
- assembler et attacher tous les éléments de la structure (ériger la structure)

1.4 Connaissance théoriques

- 1.4.1 Interprétation et exécution des croquis, esquisses et détails.
- 1.4.2 Connaissances en géométrie pour calculer les mesures et angles exacts.
- 1.4.3 Connaissance des matériaux, fixations et processus de fabrication.

1.5 Matériaux

- 1.5.1 Voir Section 4.

1.6 Installations d'atelier

- 1.6.1 Voir Section 4 et Section 5.

1.7 Notation du sujet d'épreuve

- 1.7.1 Toute la documentation utilisée doit être disponible sur support électronique.
- 1.7.2 Il faudra qu'une majorité d'experts (50% + 1 au minimum) s'accorde sur une échelle de notation pour le Concours.
- 1.7.3 La sélection du (des) sujet(s) d'épreuve idoine(s) est fondée sur le paragraphe 1.7.2. L'équipe d'experts pourra apporter des modifications au sujet d'épreuve proposé.
- 1.7.4 Les experts décideront ensemble du projet, des critères de notation et des tolérances à reporter sur les formulaires 5, 5A et 6.
- 1.7.5 Notes accordées
 - Parfait = 10 points
 - Très bien = 9 points
 - Bien = 8 points
 - Plutôt bien = 7 points
 - Suffisant = 6 points
 - Moyen = 5 points
 - Faible = 4 points
 - Insatisfaisant = 3 points
 - Très insuffisant = 2 points
 - Néant = 1 point

1.7.6 Notation

Section/ Poste/ Maximum de Points

A/ Dessin et développement des découpes / 18 points

B/ Marquage sur bois / 05 points

C/ Joints intérieurs/ 12 points

D/ Dimensions/ 32 points

E/ Joints externes/ 16 points

G/ Propreté du produit fini, impression générale / 12 points

H/ Alignement des faces/ 05 points

Déductions:

Corrections de coupe –1,25 points Maximum 4

Nouvelles pièces –2,5 points Maximum 2

1.7.7 La conversion d'une échelle de 0 à 100 à l'échelle de 400 à 600 sera réalisée par le système CIS (Competition Information System) de WorldSkills.

1.7.8 Critères de notation

Note: certains aspects de la notation pourront être modifiés selon la nature du projet

A: Dessin et développement des découpes:

Les éléments suivants seront évalués au tableau de présentation

- Elevations
- Plans
- Positions des pièces
- Développements nécessaires pour permettre la notation des membres
- Propreté
- Disposition du sujet d'épreuve sur la feuille
- Tous les membres marqués par une lettre ou un nombre.

Toutes les découpes montrées –0 =10

Faible qualité des lignes –1 =9

Membre pas développé –9 =1

Découpes pas montrées –3 =7

Découpes pas marquées –1 =9

B: Marquage sur bois:

- Tous les joints et découpes marqués.
- Toutes les équerres marquées
- Position du membre attaché indiqué
- Tous les membres marqués

C: Joints intérieurs

- Découpes uniquement e en utilisant une scie.
- Découpes le long d'un ligne
- Joints formés
- Netteté des découpes
- Re-coupes et retouches au rabot ou burin

D: Dimensions principales

Les experts décideront quelles dimensions seront mesurées.

- Plus ou moins que 1 mm = 10 points

- Plus ou moins que 2 mm = 9 points
- Plus ou moins que 3 mm = 8 points
- Plus ou moins que 4 mm = 7 points
- Plus ou moins que 5 mm = 6 points
- Plus ou moins que 6 mm = 5 points
- Plus ou moins que 7 mm = 4 points
- Plus ou moins que 8 mm = 3 points
- Plus ou moins que 9 mm = 2 points
- Plus ou moins que 10 mm = 1 points

Les dimensions sont mesurées par 2 groupes de 3 experts, si les groupes divergent de plus d'1 mm, les mesures doivent être prises à nouveau.

F: Joints externes

Les experts décideront quelles groupes de joints seront à examiner et à indiquer sur le dessin. Chaque groupe de joints est mesuré en 4 positions.

- Moins que < 0,2 = 10 points
- Moins que < 0,5 = 8 points
- Moins que < 1,0 = 7 points
- Moins que < 1,5 = 6 points
- Moins que < 2,5 = 5 points
- Plus que > 2,5 = 4 points

G: Propreté du produit fini, impression générale

Tous les experts jugeront le sujet d'épreuve fini dans son intégralité par rapport à la précision de la finition, la propreté et l'impression générale.

Notes de 1 à 10

H: Alignement des faces

Utilisation des matériaux

Les experts vont répertorier si les candidats reçoivent de nouvelles pièces.

Lorsque les sujets d'épreuve sont assemblés, tous les outils devraient être placés dans des boîtes à outils. Si le candidat souhaite refaire une découpe il doit en avvertir les experts qui vont répertorier cette information.

Nouvelle pièce –2,5 max. 2 pièces par module

Re-coupe -1,25 – max. 4 pièces par module

2. SECTION 2 – CRITERES DE CONCEPTION DU SUJET D'EPREUVE (PD)

2.1 Exigences générales

- 2.1.1 En règle générale, le sujet d'épreuve doit :
- Etre modulaire
 - Etre conforme à la Description technique actuelle
 - Respecter les exigences et les normes de notation de WorldSkills
 - Etre accompagné d'une échelle de notation qui sera finalisée au Concours conformément à la sous-section 1.7.
 - Etre accompagné d'une preuve de fonctionnement/de construction/ de réalisation dans les temps requis, etc. (selon les exigences du métier). Par exemple, la photo d'un projet réalisé selon les données du sujet d'épreuve, à l'aide du matériel et de l'équipement prévus, selon les connaissances requises et dans les temps impartis.

2.2 Exigences quant à la conception

- 2.2.1 Le candidat doit réaliser, seul, les tâches suivantes :
- Implanter et construire les structures
 - Construire des extensions de toit et les ajuster sur le toit principal
 - Construire une croupe de soutien et des coyaux retroussés sur des toits polygonaux, rectangulaires, circulaires et/ou carrés avec la même déclivité ou avec des déclivités différentes. polygonaux, rectangulaires, circulaires et/ou carrés avec la même déclivité ou avec des déclivités différentes
 - Construire des toits de tour et les agencer au sein du design général du toit
 - Autres structures en bois
 - Travail circulaire et détaillé

2.3 Développement du projet et procédure de mise en œuvre

- 2.3.1 Les experts, les Délégués Techniques, les Présidents de Jury, les chefs d'atelier et toute autre personne associée ou invitée utilisera le forum de discussion de WorldSkills pour communiquer, coopérer et coordonner le développement du sujet d'épreuve, ainsi que de l'ensemble du métier pour le Concours de WorldSkills. L'adresse internet du forum du présent métier est : http://www.worldskills.org/members/forums/forum_26/index.php. L'Expert Chef (ou un expert nommé par l'Expert Chef) sera l'animateur de ce forum.
- 2.3.2 A CONFIRMER

3. SECTION 3 - PROCEDURES DE GESTION DU METIER (SM)

3.1 Documents requis

- 3.1.1 L'Expert Chef aura à sa disposition une copie à jour de tous les documents liés au métier pour le Concours.
- 3.1.2 Les documents requis sont :
- La Description technique – métier 26 Charpente
 - Le Règlement de Concours de WorldSkills
 - Les documents santé et sécurité
 - Tous les documents QAMS
 - Tout autre document auquel il est fait référence dans les documents de la liste ci-dessus.
- 3.1.3 Etant entendu que l'Expert Chef aura un exemplaire de tous ces documents dans sa propre langue, un second jeu complet de documents sera préparé dans la langue identifiée comme faisant foi.
- 3.1.4 L'Expert Chef devra avoir une connaissance approfondie des exigences et procédures spécifiées dans la documentation.
- 3.1.5 Le Président de Jury devra avoir une connaissance et une compréhension approfondies des exigences et procédures spécifiées dans la documentation.

3.2 Responsabilités avant le Concours

- 3.2.1 Dans l'intervalle entre deux Concours de WorldSkills, l'Expert Chef élu est responsable du respect des exigences reprises à la Section 2 – Critères de conception du sujet d'épreuve.

3.3 Procédures de gestion du métier à l'attention des Experts Chefs avant et pendant le Concours

- 3.3.1 Les procédures spécifiées ci-dessous doivent être respectées.
- 3.3.2 En arrivant pour la première fois sur le site du Concours, l'Expert Chef doit :
- Souhaiter la bienvenue aux experts et veiller à ce que les présentations soient faites
 - Les informer de leurs devoirs et de leurs responsabilités quant au Règlement de Concours et au Règlement Intérieur.
 - Veiller à ce que le sujet d'épreuve soit accepté par tous les experts et qu'un exemplaire dudit sujet soit signé par tous les experts.
- 3.3.3 Ensuite, l'Expert Chef répartira les experts en équipes pour les activités suivantes :
- Vérifier que le matériel disponible sur site est adéquat et suffisant
 - Re-vérifier que les quantités de matériel spécifiées sur la liste des infrastructures sont adéquates
 - Développer le programme selon lequel les candidats réaliseront les différents modules
 - Etablir l'horaire des activités
 - Installer l'équipement
 - Confirmer que l'agencement, les aires de travail et l'équipement sont conformes aux exigences quant à l'agencement de l'atelier

- Confirmer que toutes les machines et les équipements sont sûrs et en parfait état de marche
 - Confirmer que tous les postes de travail/machines/équipement sont conformes au plan et dûment numérotés
 - Confirmer que l'éclairage est suffisant
 - Confirmer que les candidats ont suffisamment de place pour travailler efficacement
 - Confirmer que les barrières sont suffisamment éloignées des candidats pour éviter toute ingérence et, si elles sont trop près, établir un horaire permettant aux experts de surveiller la zone pendant le Concours
 - Si nécessaire, établir un horaire pour les activités à accomplir pendant le Concours, par exemple, monter la garde pendant le déjeuner, empêcher l'accès à toute personne non autorisée, etc.
- 3.3.4 L'Expert Chef répartira les experts en équipes pour procéder à la notation et fixer un calendrier des notations conformément aux exigences de la sous-section 1.7.
- 3.3.5 Suggestions et commentaires pour la révision et l'amélioration des Descriptions techniques devront être communiqués à l'Expert Chef suppléant par écrit. L'Expert Chef suppléant compilera toute l'information dans un seul document dactylographié prêt à être débattu par tous les experts. Avant de quitter le site de Concours, l'Expert Chef, son suppléant et le Président de Jury organiseront la discussion et la révision de la Description technique. Cf. également paragraphe 3.3.12.
- 3.3.6 Chaque fois qu'une décision unanime ne pourra être obtenue dans un laps de temps raisonnable, l'Expert Chef soumettra le problème au vote. La majorité sera représentée par 50% des experts plus un. La décision sera sans appel. Si un expert est absent au moment du vote, il/elle aura le droit d'être informé de la décision mais la question ne sera ni rediscutée, ni revotée. Seule exception à cette règle de la majorité : l'approbation de changements à la Description technique ; dans ce cas, une majorité de 80% sera nécessaire.
- 3.3.7 Si une extension de temps est requise pour permettre au Concours de dépasser les 22 heures, la question devra être débattue avec le Président de Jury. Toutes les alternatives devront être étudiées avant d'envisager ou d'approuver une extension du temps de Concours.
- 3.3.8 Avant la fin du Concours, le Président de Jury organisera la sélection de l'Expert Chef et de son suppléant pour le prochain Concours de WorldSkills.
- 3.3.9 Les experts sont éligibles au poste d'Expert Chef si :
- Ils parlent anglais
 - Ils ont participé à un Concours de WorldSkills au moins deux fois auparavant (si moins de 4 experts seulement ont déjà participé à un Concours de WorldSkills auparavant, cette règle sera assouplie de manière discrétionnaire par le Président de Jury)
 - Ils ont démontré un haut niveau d'expérience dans leur métier
 - Ils ont fait preuve de qualités de leadership
 - Ils ont les compétences requises pour utiliser un ordinateur et Internet – principalement pour animer le forum de discussion de leur métier.
- 3.3.10 La sélection se fera par vote à bulletin secret et sera organisée comme suit :
- Chaque expert présent dressera la liste des trois experts de son choix, par ordre de préférence

- Le Président de Jury donnera un score of trois (3) points à chacun des experts ayant reçu la première position, deux (2) points à ceux qui ont reçu la seconde position et un (1) point à ceux qui auront été cités en troisième position
 - Le Président de Jury additionnera ensuite les points et annoncera les trois experts ayant obtenu les trois scores les plus élevés
 - L'expert ayant reçu le score le plus élevé sera nommé Expert Chef pour le prochain Concours de WorldSkills
 - Si le premier expert choisi pour assumer le rôle d'Expert Chef ne peut assister au Concours, le second au palmarès sera nommé Expert Chef
 - Si les deux premiers experts choisis ne peuvent participer au Concours, le troisième au palmarès participera comme Expert Chef
 - Si aucun des experts ne peut participer, le Président de Jury nommera ou animera la nomination d'un autre Expert Chef
 - Les noms des experts choisis seront inscrits dans la documentation fournie, qui sera signée par le Président de Jury et remise au Secrétariat de WorldSkills.
- 3.3.11 Tout changement dans la conception du Concours, toute suggestion pour l'élaboration du prochain Concours, toute nouvelle tâche devront être mis sur papier et signés par 80% des experts et repris à la sous-section 2.3.
- 3.3.12 Le rôle premier de l'Expert Chef suppléant est de veiller à ce que la Description technique soit mise à jour afin de refléter les progrès technologiques du métier et d'inclure toutes les améliorations nécessaires à la préparation et à la gestion du Concours. Le suppléant veillera à ce que tous les changements à la Description technique soient imputés, à ce que tous les experts signent ladite description et à ce qu'elle soit remise au Secrétariat de WorldSkills sur formats papier et numérique.
- 3.3.13 L'Expert Chef suppléant aidera également à distribuer et à récolter les questionnaires d'audit QAMS et apportera son aide à l'Expert Chef si nécessaire.

3.4 Procédures de Concours

- 3.4.1 Le sujet d'épreuve sera réalisé pendant les quatre journées du Concours (le sujet en question sera organisé en tâches, sections ou modules).
- 3.4.2 Chaque module/tâche/section sera réalisé le jour prévu afin qu'une notation progressive puisse intervenir. La progression des résultats sera disponible et communiquée chaque jour sur une présentation PowerPoint ou similaire.
- 3.4.3 Avant le début du Concours, chaque candidat recevra un calendrier détaillé reprenant le temps imparti pour la réalisation des tâches ou modules du sujet.
- 3.4.4 Les candidats auront un maximum de X heures (A CONFIRMER) pour se familiariser avec le matériel, les équipements et les procédures. Lorsque les procédures sont particulièrement difficiles, un expert sera mis à disposition pour faire une démonstration et les candidats auront l'occasion de s'entraîner.
- 3.4.5 Les candidats recevront tous les documents du Concours y compris les critères de notation heure avant le début du Concours afin de pouvoir en étudier les exigences.

- 3.4.6 A aucun moment durant le Concours, un expert du pays d'origine du candidat ne discutera avec son candidat sans la présence d'un autre expert ou sans la permission de l'Expert Chef.
- 3.4.7 Les experts et candidats qui ne respectent pas la Description technique et le Règlement de Concours pourront être provisoirement ou définitivement exclus du Concours.

3.5 Exigences de sécurité pendant le Concours

- 3.5.1 Les politiques et procédures spécifiées dans la documentation ci-dessous seront respectées et suivies à tous moments :
- Politique de santé et sécurité – exigences générales
 - Politique de santé et sécurité – règles spécifiques au métier
 - Procédure de formation à la sécurité
 - Organigramme de formation à la sécurité
 - Exigences de santé et sécurité du pays hôte
 - Procédure de demande d'assistance médicale
 - Formulaire de rapport d'accident
- 3.5.2 Après avoir reçu une formation et un briefing, l'Expert Chef donnera aux experts, aux candidats et au personnel dont il est responsable les informations et la formation nécessaires pour veiller à ce que le Concours se déroule dans la sécurité, conformément aux exigences des documents spécifiés au paragraphe 3.5.1 ci-dessus et tiendra compte de toutes les exigences spécifiques identifiées à la sous-section 3.6 ci-dessous.
- 3.5.3 L'Expert Chef veillera à ce que tous les experts, tous les candidats et tout le personnel dont il a la charge complètent et signent l'accusé de réception du formulaire de formation (cf. Annexes) à la fin de la séance de formation.
- 3.5.4 L'Expert Chef contresignera ces formulaires et les gardera en lieu sûr jusqu'à la fin du Concours ; lesdits documents seront ensuite remis à l'Auditeur Qualité du Concours.
- 3.5.5 L'Expert Chef donnera également pour tâche aux experts de veiller à ce que tous leurs collègues, les candidats et toute autre personne respectent les règles de sécurité sur le site du métier et sur l'ensemble du site de Concours.
- 3.5.6 L'Expert Chef recevra des nominations et nommera parmi celles-ci le responsable de la sécurité qui effectuera les tâches spécifiées dans la Liste de Contrôle Sécurité (cf. Annexes).
- 3.5.7 Les vêtements de travail devront respecter les règles en vigueur. Si le pays hôte possède des règles spécifiques en la matière qui devront être respectées pendant le Concours, les règles en question devront être communiquées aux candidats au moins six (6) mois à l'avance.
- 3.5.8 Machines et/ou équipements devront respecter les normes de sécurité du pays hôte.
- 3.5.9 Les candidats devront conserver leur aire de travail libre de tout obstacle et le sol propre et libre de tout matériau, équipement ou objet qui pourrait faire trébucher, glisser ou chuter quiconque.
- 3.5.10 Si un candidat ne respecte pas les règles ou injonctions de sécurité, il pourrait s'exposer à une perte de points sous le poste sécurité. Si un candidat continue à se comporter de manière peu sûre, il pourrait s'exposer à une exclusion provisoire ou définitive du Concours.

3.6 Exigences de sécurité spécifiques au métier

- 3.6.1 Tous les candidats doivent porter des lunettes de protection lorsqu'ils utilisent des outils à mains, des machines outils ou tout équipement susceptible de provoquer ou de produire des copeaux ou fragments qui pourraient blesser les yeux.
- 3.6.2 Une trousse de secours sera disponible sur le site du métier pendant toute la durée du Concours.
- 3.6.3 Les experts utiliseront tous les équipements de sécurité idoines lors de l'inspection, de la vérification ou de la manipulation du sujet d'épreuve d'un candidat.
- 3.6.4 Les vêtements amples ou les bijoux seront interdits pendant le concours. Les cheveux longs devront être attachés.

3.7 Exigences quant à la procédure de notation

- 3.7.1 Les experts qui participent au Concours seront répartis en groupes de notation pour s'occuper de chaque section des critères de notation.
- 3.7.2 Si possible, chaque module terminé sera noté le jour où il aura été réalisé.

3.8 Équité, justice et transparence

- 3.8.1 Les candidats qui participent au Concours de WorldSkills sont en droit d'attendre un traitement juste et honnête pendant le Concours pour ce qui est des postes suivants :
 - Instructions claires et sans ambiguïté
 - Horaire de notation n'avantageant pas un autre candidat
 - Equipement et matériaux requis et spécifiés dans la documentation du métier et nécessaires pour mener le Concours à bien
 - Toute aide nécessaire de la part des juges et des officiels pour faire en sorte que les candidats soient en mesure de terminer le sujet d'épreuve. (L'aide jugée nécessaire sera la même pour tous les candidats ; elle leur sera dispensée à tous au même moment)
 - Pas d'ingérence injuste des officiels ou des spectateurs qui pourrait gêner les candidats dans la réalisation de leur sujet d'épreuve
- 3.8.2 Chaque candidat est en droit d'attendre et d'exiger qu'aucun de ses opposants ne reçoive une aide ou une intervention indue ou injuste qui pourrait lui conférer un avantage injustifié.
- 3.8.3 Tous les officiels et juges présents sur le site de Concours devront veiller à ce que les paragraphes 3.8.1 et 3.8.2 ci-dessus soient respectés et valorisés.
- 3.8.4 L'Expert Chef et son suppléant seront tenus de veiller à ce que tous les candidats, interprètes, officiels et juges respectent et cultivent l'intégrité du Concours et fassent également en sorte que toutes les mesures qui s'imposent soient prises pour veiller à ce que :
 - Les traductions et interprétations pour un candidat n'avantage pas ledit candidat
 - Toute influence externe n'améliore ou ne réduise indûment l'aptitude des candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes.

- 3.8.5 Un briefing sera communiqué à tous les experts et candidats sur les exigences d'intégrité requises pendant le Concours.
- 3.8.6 En outre, l'Expert Chef devra identifier tous les facteurs qui pourraient exister sur le site du Concours et entraîner une violation des paragraphes 3.8.1 et 3.8.2 ci-dessus et les reporter sur une liste de contrôle qui sera utilisée pour référence future.
- 3.8.7 Si un candidat, juge, officiel, observateur ou un compatriote du candidat est pris à tenter de recevoir ou de donner quelque aide que ce soit qui entraînerait un avantage injuste, l'Expert Chef devra immédiatement en référer au Président de Jury.
- 3.8.8 L'Expert Chef recevra des nominations et nommera le Responsable de la Sûreté dont la tâche sera de veiller à ce que les exigences de cette section soient respectées.
- 3.8.9 Tous les experts et candidats seront informés du fait que rien ne doit entrer ou sortir du site du Concours sans autorisation expresse de l'Expert Chef, donnée après qu'il ait été informé en détail de la question.
- 3.8.10 Des contrôles de sécurité seront réalisés chaque jour sur les experts et les candidats (par les experts et les candidats) lors de leur entrée et de leur sortie du site de Concours.

3.9 Politique d'information

- 3.9.1 A CONFIRMER

4. SECTION 4 - AGENCEMENT DE L'ATELIER (WS)

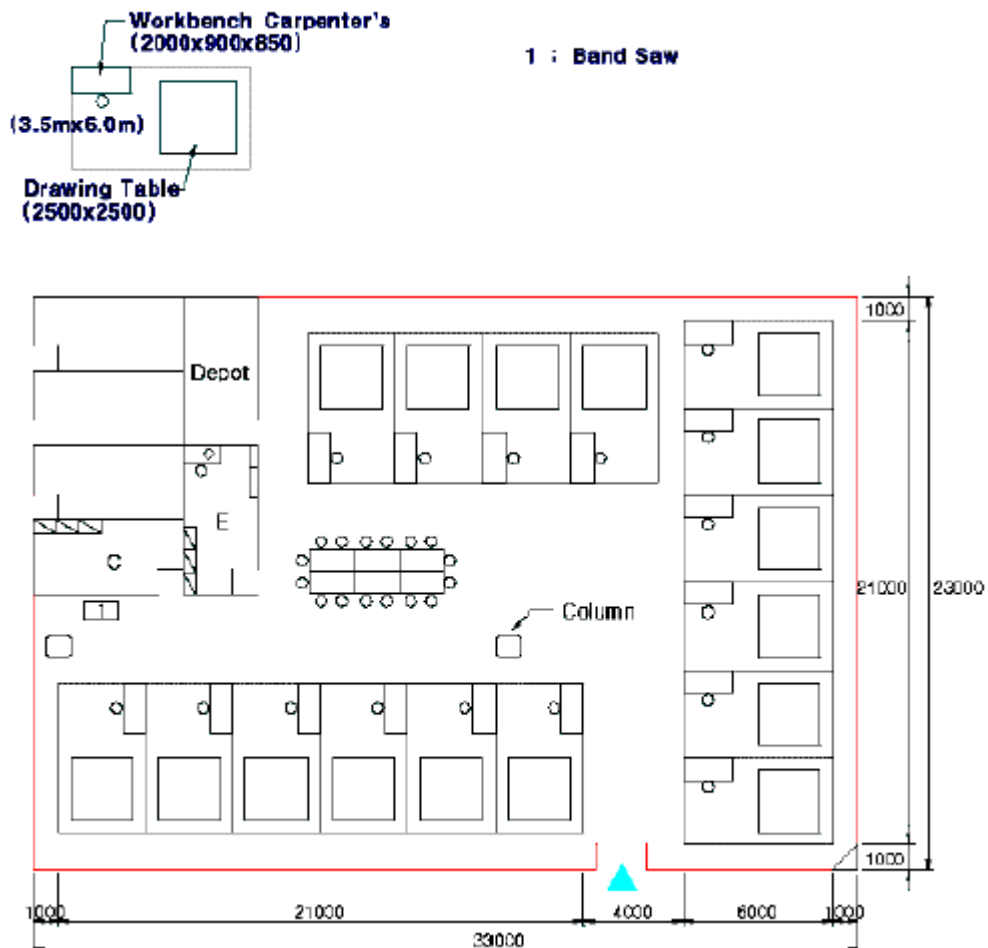
4.1 Matériaux & équipements

4.2 Installation de l'atelier

- 4.2.1 Chaque candidat aura un espace de travail à sa disposition. Les conditions locales seront prises en compte. (taille minimale : 25 m²)
- 4.2.2 La disposition générale de l'atelier se fera comme suit ; il faudra veiller à ce qu'il y ait suffisamment de place pour la cabine et/ou pour le poste de travail des candidats comme cela est défini sous 4.3 ci-dessous.
- 4.2.3 Les éléments suivants seront mis à disposition sur le site de concours (à usage de tous les candidats) :
- Quelques balais
 - 4 foreuses à piles (réserve)
 - une (1) trousse de secours bien équipée
 - une (1) affûteuse et des lunettes de protection
- Équipement supplémentaire nécessaire en raison de la nature du sujet d'épreuve qui sera disponible pour chaque candidat ou sur le site de concours.
- 4.2.4 Le poste de travail de chaque candidat devra également permettre d'accueillir les équipements et machines repris ci-dessous.
- 4.2.5 Les machines et équipements suivants seront mis à la disposition de chaque candidat :
- établi complet, de 2 m de long environ avec étau
 - panneau d'affichage en MDF (de couleur vive), épaisseur minimum 18 mm permettant de présenter une maquette de 2070 x 2800 mm (module 1)
 - second panneau d'affichage en MDF (de couleur vive), épaisseur minimum 10 mm permettant de présenter une maquette de 2070 x 2800 mm (modules 2 & 3)
 - règle en aluminium de 2 m de long minimum
 - brosse et ramassette
 - foreuse à piles
 - serre-joints à vis de divers types
 - une scie pour 3 candidats
- 4.2.6 Le candidat devra amener les outils suivants dans sa caisse à outils :
- une gamme complète d'outils de charpentier
- 4.2.7 Le candidat sera autorisé à amener des outils électriques disponibles dans le commerce qui seront utilisés pendant le concours.
- 4.2.8 Les recommandations relatives à la santé et à la sécurité devront être respectées.
- 4.2.9 Les caisses à outils des candidats, les emballages, tables et établis seront installés et resteront dans l'espace de travail de chacun d'entre eux. Tous ces objets seront installés de manière à ne pas gêner les autres candidats, à ne pas bloquer le champ de vision et à ne pas menacer la sécurité de quiconque.

4.3 Modèle de disposition

4.3.1 La clé de la disposition ci-après est:



Veuillez noter que ceci est un exemple de disposition qui n'est pas définitif.

NB : La Liste des Infrastructures fournie dans la présente Description Technique date de St. Gall. La Liste des Infrastructures pour Helsinki 2005 est disponible sur le site web de WorldSkills (Document ILXX_38FL_OC_vX.pdf : XX = numéro du métier et vX = numéro de version).

La colonne intitulée 'OC CH Qty' signifie quantité Comité Organisateur Suisse, c'est-à-dire ce qui a été mis à disposition à St. Gall en Suisse et figurait sur la Liste des Infrastructures de St. Gall. La colonne intitulée 'Tech Desc FI Qty' signifie quantité Description Technique Finlande, c'est-à-dire ce qui sera spécifié au concours de Helsinki (FI), liste non utilisée en ce moment et à compléter à Helsinki pour le Comité Organisateur japonais. La colonne intitulée 'OC FI Qty' signifie quantité Comité Organisateur Finlande, c'est-à-dire ce qui sera mis à disposition à Helsinki (FI) ; ces données sont disponibles dans le document sous référence ILXX_38FL_OC_vX.pdf.

5. INFRASTRUCTURE LIST 26

Carpentry 26

Charpente 26

Zimmerer / Zimmerin 26

Description (EN)	Description (FR)	Beschrieb (DE)	OC CH Qty	Tech Desc FI Qty	OC FI Qty	Type Type	Measures mm Masse mm	Partner	Comments
General installations									
Installations générales									
Allgemeine Einrichtung									
Tables	Tische	Tische	6			B	1600 x 800		
Chairs	Sièges	Stühle	17			grün			
Set office material	Jeu matériel de l'office	Büromaterial-Set	1						
Phone	Telephone	Telefon	0						
Computer	Ordinateur	Computer	1						
Printer b / w	Imprimante b / n	Drucker s/w	1						
Working table	bureau	Schreibtisch	1			DL 22.052	1600 x 800		
Chair	Siège	Stuhl	1			grün			
Photocopier	Photocopieuse	Fotokopierer Halle 9.1.2							
File shredder		Aktenvernichter Halle 9.1.2							
Flipchart / Writer	Flipchart / Stylo-feutre	Flipchart / Schreiber	1						
First Aid Kit	Caisse de premier secours	Erste Hilfe Koffer	1						
Fire extinguisher	Extincteur	Feuerlöscher	1						
Box Competitors	Caisse pour candidats	Garderoben Kandidaten	1x16				300 x 500 x 380		
Box Experts	Caisse pour experts	Garderoben Experten	1x16				300 x 500 x 380		
Cloakroom	Vestiaire	Garderobe	1						
Cupboard lockable	Armoire fermer à clé	Schrank abschliessbar	1			C 12			
Clock	Pendule	Wanduhr	1						
Refrigerator	Réfrigérateur	Kühlschrank	1				150 l		
Coffee machine	Cafetière électrique	Kaffeemaschine	1						

Cleaning Set	Set de ménage	Reinigungsmaterial-Set	1			
Washroom	Lavabos	Waschgelegenheit	X			
Floor concrete	Plancher du béton	Bodenbelag Beton	X			
Installation of workstations						
Installation postes de travail						
Einrichtung Arbeitsplätze						
Connections:	Raccordements :	Anschlüsse:				
Electricity	électricité	Électricité				230 V
- 4 sockets	- 4 prises	- 4er Steckerteiste	1			
Carpenter's bench	Etabli de menuisier	Hobelbank	1			2000 x 650
with vice	avec étau	mit Schraubstock				
Stool	Tabouret	Hocker	1			
Dirty lock	Tapis-brosse, faibles	Schmutzschleuse	1			
small carpet	dimensions	Teppich klein				
Plan drawing board	Plan d'ensemble, panneau de fibres multicouches	Grundrissplanungsplatte	1		MDF 18	2400 x 2400 x 18
on rafter grid	sur grille-support plane	auf Schifrost				
Plan drawing board MDF	Plan d'ensemble, panneau de fibres	Grundrissplanungsplatte	1		MDF 10	2400 x 2400 x 10
Straight edge aluminium	Règle à niveler aluminium	Richtlatte Aluminium	1			2000
Clamps	serre-joint	Schraubzwingen	1			300
Cleaning materials	Matériau de nettoyage	Handwischer mit Schaufel	1			
Covering cloth, min.	Bâche de couverture, min.	Abdecktuch min.	1			2500 x 2500
Hardwood joinings	cale de bois dur	Hartholzzulagen	2			30 x 80 x 300
Workshop installations						
Equipement d'atelier						
Circular cross-cut saw	toupie	Kapprüse	5			

Solid wood	Bois massif	Massivholz				L = 1600 max. 90 x 90 150 x 67
Spruce, dried, planed max. cutting sizes	épicéa, sec, raboté, découpes max.	Fichte getrocknet, gehobelt, Schnittgrößen maximal				
Bits for screws	porte-outil de vissage	Satz Bits zu Schrauben	4			
Hardwood joinings	Cales de bois dur	Hartholzzulagen	28			30 x 80 x 300

